



Palais de  
Vue partielle  
dessinée par  
Th. Steudle  
Genève 1977  
Avenue J. F. de  
Casanova 80  
Tous droits

## CASANOVA SOUS LES PLOMBS DE VENISE

*Recherches sur son incarcération dans les prisons du Palais ducal  
et sur son évasion, avec un dessin détaillé descriptif (vue perspective)  
de l'ensemble des lieux*

Par Thomas STEIDLE

Il y aura bientôt deux cents ans que C. a terminé la période de sa vie qu'il a décrite dans ces mémoires. Deux cents ans, c'est long, mais il disparaissent, quand nous nous voyons en face d'un endroit qui nous rappelle la présence immédiate du personnage exceptionnel qu'était C.

Il y a peu de grandes villes en Europe qui ne soient pas devenues la scène de quelque événement de sa vie d'aventurier. Un des grands parcs de la ville où je vis, renferme l'endroit où C. a passé son temps dans l'agréable compagnie du banquier Tronchin et des deux charmantes Genevoises qui se cachent sous les noms d'Hedvige et d'Hélène. Je dois rappeler ici la petite œuvre de Georges Haldenwang *Casanova à Genève*, 1937. Il a découvert la maison de campagne de Tronchin et, non loin de là, le petit bassin d'eau. Tous deux se voient toujours dans le parc de Mon Repos, à quelques pas seulement d'une route envahie par la fièvre de notre temps.

C'est là qu'il me vint l'idée d'écrire les présentes notes et c'est là, sur un banc vis-à-vis du bocage qui cache le bassin, que j'ai passé tant de jours à les achever.

Je suis sûr que mes lecteurs seront portés à suivre, dans le palais des Doges, les traces de C. Qu'ils jouissent du grand plaisir d'assister au récit de C. sur place, de découvrir à chaque instant de nouveaux détails ou de trouver de nouveaux faits dans les richesses qu'offrent les bibliothèques de Venise.

J'ai écrit ces notes en français, qui n'est pas ma langue maternelle et je suis obligé à M. Frédéric Lutz, Genève, d'avoir libéré mon manuscrit des erreurs linguistiques.

Genève, novembre 1971.

1. *REMARQUES PRELIMINAIRES.* Le séjour sous les Plombs et sa fuite représentaient pour C. la partie la plus intéressante de sa vie d'aventurier. En 1788, avant de rédiger l'ensemble de ses mémoires, il a fait paraître, sous le titre *Histoire de ma fuite des prisons de la République de Venise, qu'on appelle les Plombs*, l'épisode de son emprisonnement.

Cette œuvre a connu, déjà du vivant de C., un immense succès; elle a été rééditée de nombreuses fois jusqu'à nos jours.

C. raconte dans son récit beaucoup de détails sur les lieux touchés pendant son incarcération, détails qui contribuent à l'animation de son rapport et à l'intérêt du lecteur. Cependant, il est souvent difficile de se faire des idées précises sur les lieux, même

pour celui qui est déjà un peu familier avec le Palais ducal.

Malheureusement, autant que je sache, aucun des nombreux rééditeurs du récit de C. n'a pensé à ajouter des plans du palais. Il est vrai que l'on trouve dans plusieurs de ces éditions des annotations qui essayent d'expliquer les indications données par C. sur son entrée dans les Plombs, la position de ses cellules et son évasion. Cependant, les meilleures annotations ne peuvent remplacer un plan, qui parle de façon directe.

Le palais des Doges a, de par son histoire, son architecture, sa richesse en décorations extérieures et intérieures, toujours évoqué l'intérêt des artistes et des amateurs. De nombreuses descriptions contiennent des plans des différents étages ; mais le meilleur moyen pour se faire une bonne idée de l'ensemble et des parties du palais est la visite sur place. Des difficultés subsistent malgré tout :

D'abord, la visite des locaux se fait dans un sens prescrit et cet itinéraire n'est ni conforme à la division du bâtiment selon sa destination primitive (palais du prince, palais de la justice, palais du gouvernement), ni au parcours de Casanova.

Même muni d'un plan, le visiteur a des difficultés de s'orienter quand il se trouve sur certains points de son trajet. C'est bien aussi l'une des caractéristiques éminentes de la ville de Venise de déconcerter plus d'une fois ses hôtes à leur première visite.

Ensuite, les plans ne peuvent pas montrer tous les détails dont a besoin l'amateur qui cherche les traces de C. De plus, un plan ordinaire ne peut représenter, d'une manière facile, les communications, par escaliers, entre les différents étages. Pour la partie au-dessus du dernier étage visité, c'est-à-dire la partie située sous le toit du palais, il n'a jamais existé de plan. Cette partie et quelques autres ne sont pas accessibles au public. Il n'est donc pas possible de suivre sans autre le trajet de C.

Poussé par le désir de combler ces lacunes, mais aussi de dévoiler les quelques mystères qui entourent encore le récit de C., j'ai entrepris de rechercher les traces de son séjour dans le palais ; j'ai donc consulté l'une et l'autre des œuvres dans les bibliothèques Marciana et de Querini Stampalia.

Cet écrit essaie d'atteindre deux buts : établir l'itinéraire de C. sans plus d'équivoque et présenter un plan suffisamment exact des locaux parcourus. Il est clair que je suis parti, dans mon travail, du texte original de la *Fuite* reproduit dans l'édition publiée en 1922 par Charles Samaran et de celui de l'édition intégrale des *Mémoires (Histoire de ma vie, tome II, 1960)*. La *Fuite* et les *Mémoires* varient parfois légèrement en ce qui concerne les indications topographiques.

J'espère avoir contribué, par mes recherches, à compléter quelques-uns des précieux commentaires de ces éditions et d'autres, par exemple ceux de l'édition Gallimard des *Mémoires* rédigés par J. Branchu ; il a eu le premier l'heureuse idée de doter l'ouvrage de plans qui précisent les tracés des nombreux voyages de C.

2. *REMARQUES SUR LES PLANS DE GAMBINI ET ZANOTTO*. Les plans que l'on trouve dans les œuvres sur le Palais ducal, aussi bien que les agrandissements exposés dans les salles du palais, sont issus des plans dressés avant 1850. Ils sont réunis dans le grand ouvrage de Francesco Zanotto *Il palazzo ducale di Venezia*, Venise 1840 à 1860.

Zanotto a rapporté dans cet ouvrage, en plusieurs volumes, qu'on peut consulter à la bibliothèque Marciana, une quantité de renseignements sur l'architecture et les décors du palais. Comme je l'ai dit plus haut, un plan des locaux situés au-dessous du toit n'existe pas, mais Zanotto donne quand même la description de quelques locaux et escaliers situés là-haut. L'ouvrage contient aussi, dans ses dimensions primitives, le fameux « spaccato prospettico », exécuté par Angelo Gambini, de la partie du palais qui renferme les anciennes prisons. Il est reproduit, dans un très petit format, dans l'une ou l'autre des œuvres qui traitent de C. ou des prisons du palais. On trouve une reproduction bien réussie, avec un remarquable renforcement de l'effet perspectif par la confrontation des parties claires et sombres, dans « *Le prigionieri della repubblica di Venezia* », Venise 1966. Ce petit livre, écrit par l'actuel directeur de l'administration du palais, Umberto Franzoj, renseigne, avec de nombreuses illustrations, sur tout ce qui est en rapport avec les prisons. Il contient aussi un passage sur l'évasion de C. L'œuvre existe en traduction française.

Le dessin de Gambini et la description des prisons par Zanotto méritent d'être considérés en détail, du fait que Zanotto, personne compétente, s'est exprimé sur C. et les lieux de sa captivité au palais, cinquante ans seulement après la première apparition imprimée du récit de C.

Tout ce que Zanotto avait écrit, peu après 1840, dans son ouvrage *Il palazzo ducale di Venezia*, sur les Puits et les Plombs, on le retrouve réuni dans un petit livre paru en 1876 à Venise et intitulé *I pozzi ed i piombi. Antiche prigioni di Stato della Repubblica di Venezia*. On en trouve des exemplaires dans les bibliothèques Marciana et Querini Stampalia.

Zanotto nous apprend que Gambini avait exécuté son dessin perspectif, sans la connaissance des règles de l'art, dans sa propre manière personnelle ; et que malgré cela le dessin fait clairement ressortir la subdivision de la partie représentée. Gambini, « custode » du palais, a exécuté aussi un modèle en bois du secteur du bâtiment représenté dans son dessin. Que l'on imagine le travail et l'enthousiasme qui étaient nécessaires à l'achèvement d'un pareil ouvrage !

Gambini, étant décédé en 1840, avait stipulé que le modèle devrait être vendu au profit de sa sœur ; un étranger acquit le modèle ; nous ne savons ce qu'il est devenu. L'administration du palais a-t-elle entrepris de faire des recherches sur le sort du



modèle ? Restera-t-il à jamais caché en main privée ? Ce serait bien dommage.

La coupe choisie par Gambini rend visible la partie du palais qui comprend, de bas en haut, les Puits, la sala dei Notai, la Quarantia criminale, la salle du Conseil des Dix et les greniers au-dessus. Le dessin nous oriente sans peine sur leur situation relative et leurs moyens de communication. La représentation du véritable labyrinthe d'escaliers qui joignent les Plombs aux Puits est parfaitement bien réussie.

Tandis que Gambini a facilement placé les Puits, il n'a pu montrer que le début des locaux des Plombs, ceux-ci ne se situant pas autour de l'axe vertical des Puits mais environ quinze mètres vers le sud. Zanotto, pour combler cette lacune, a donné la description de la situation des cellules et des corridors des Plombs. Pour cela, il se sert des directions des points cardinaux et part de limites (murs, etc.) connues. Mais ses indications deviennent parfois très vagues au moment où il se contente de dire « à gauche, à droite du lieu d'entrée, du corridor, etc. ». Un plan ou quelques esquisses auraient certainement mieux illustré et simplifié ses explications. Mais il ne prévoyait pas qu'un jour ses recherches deviendraient tellement utiles aux casanovistes. On sait qu'à partir de 1797, après la chute de la République, les prisons situées sous les Plombs furent démolies ; mais il n'est pas juste de dire, comme Gugitz, que « l'on ne voit plus rien sous les Plombs ». Zanotto qui a entrepris ses recherches vers 1840, donc 40 ans seulement après la destruction des cellules et corridors, a pu reconstituer, dans son rapport, la situation et la forme des cellules (deux vers la cour, quatre vers le canal).

Il n'a pas eu de difficultés à les localiser d'après leurs traces laissées dans les parois et surtout dans le plafond des galetas.

Ses descriptions des lieux correspondent très souvent au récit de C. et, de ce fait, il prouve (bien contre son intention) la vérité du récit de C. Il faut savoir que Zanotto se rangeait parmi les adversaires de C., celui-ci étant pour lui un imposteur. Nous devons beaucoup à Zanotto, mais nous ne le suivrons pas dans ses conclusions négatives sur la possibilité de l'évasion comme elle est racontée par C. Pour critiquer une œuvre il faut au moins l'avoir lue. C'est ce que Zanotto n'a pas fait. Il considère comme impossible la prétendue descente à la corde, par C. et son compagnon, du toit jusqu'au canal. La lecture de C. lui aurait appris que les deux s'étaient sauvés par l'intérieur du palais. Il ignore aussi que C. avait été enfermé à deux différents endroits sous les Plombs.

2. *EXPLICATION DU DESSIN ANNEXÉ.* C'est une vue perspective de la partie du palais entre l'escalier des Géants et l'angle sud-est de la cour.

Pour permettre les échappées nécessaires, les murs, parois et planchers apparaissent ajourés à beaucoup d'endroits.

On y voit tous les locaux qui sont en relation avec le séjour et la fuite de Casanova ; pour cette raison, le rez-de-chaussée ne figure pas dans le dessin.

La vue est choisie comme elle se présenterait pour un observateur placé à 50 m devant la façade de la cour, à une hauteur de 30 m. De cette manière, l'observateur regarde d'en haut dans les locaux du palais, ce qui fatigue moins son imagination que s'il les voyait d'en bas.

Cependant, la nécessité absolue de réunir toutes les localités en un seul dessin de format encore convenable, provoque un fort raccourcissement des profondeurs des locaux et une certaine déformation aux extrémités.

La façade frontale est dessinée en élévation, à l'échelle d'environ 1 : 100 (1 cm du dessin est égal à 1 m en réalité ; cette relation ne vaut que pour la façade).

Le dessin a été fait sur la base des dimensions indiquées dans les plans réunis dans l'œuvre de Zanotto. Nombre de mesures ont dû être levées sur place.

4. *LE TOUR DE VISITE DU PALAIS.* Cette description est utile pour deux raisons : D'abord, pour familiariser le lecteur avec le dessin ; ensuite, parce que l'explication du parcours de C. nécessite, en divers endroits, de recourir au tour de visite officiel.

Pour visiter le palais, les intéressés sont obligés de suivre un tour en « sens unique ». Autant qu'il m'a été possible de le faire, il a été désigné dans mon dessin par des lettres majuscules de A à Q. Aux endroits où il coïncide avec le parcours de C., les lettres ont été remplacées par les chiffres correspondant à celui-ci.

Voici la description abrégée :

Entrée au palais de la Justice, au fond de la cour à droite — première rampe (non visible sur le dessin) et deuxième rampe (A) de l'escalier des Censeurs ;

(premier étage :) loggia (B) — première rampe (46) et premier palier (45) de l'escalier d'Or — rampe latérale (C) qui monte vers l'observateur (les marches de cette rampe se trouvant exactement dans le prolongement de notre regard ne sont pas visibles sur le dessin) ;

(deuxième étage :) galerie (D) — salles de l'appartement du Doge — deuxième palier (43) de l'escalier d'Or, à la hauteur de la galerie (D) ; on peut atteindre le deuxième palier (43) comme le dessin le montre, directement depuis le premier palier (45) par la deuxième rampe principale (44), sans visiter les locaux de l'appartement du Doge — troisième rampe (42) de l'escalier d'Or (cette rampe, fort raccourcie par la perspective, est presque aussi haute que la première et la deuxième rampe ensemble) ;

(troisième étage :) par la Salle carrée (40) on arrive au palais du Prince — salle des Quatre portes (E) — Collège — salle du Sénat — retour à la salle des Quatre portes (E) par la porte au fond du dessin — on rentre, par le corridor du Conseil des Dix, situé au-dessus du deuxième palier (43) de l'escalier d'Or, au palais de la Justice — salle du Conseil des Dix (F), dont les portes d'entrée et de sortie sont visibles au fond à gauche et à droite sur le dessin — salle de la Boussole (G) — passage de la Boussole (H) — chambre des Trois chefs du Conseil des Dix (11) — salle du Chef de l'Inquisition (12), située à un niveau plus haut d'un mètre que les salles parcourues — escalier composé de onze marches (I) — quatre salles d'armes, qui se trouvent déjà en dehors du secteur du palais représenté dans mon dessin, et qui sont situées 3 m plus haut que le niveau du troisième étage — salle (J) devant la salle de la Boussole (la porte visible sur le dessin, qui relie les deux salles, est fermée) ; on peut aussi se rendre de la salle du Chef de l'Inquisition (12), par la porte (13) et le corridor situé derrière, directement dans la salle (J) — on entre, en descendant la cinquième rampe de l'escalier des Censeurs, visible dans sa partie inférieure (K), dans le palais du Gouvernement ;

(deuxième étage :) corridor du Conseil majeur (L) - grande salle du Conseil majeur — salle du Scrutin — retour à la salle du Conseil majeur — on rentre, par le couloir secret (M) à l'angle du bâtiment, au palais de la Justice — palier entre la quatrième et cinquième rampe de l'escalier des Censeurs — salles de la Quarantaine Criminelle (N) — chambre de la Torture (O) situés à un niveau inférieur de 1,50 m aux locaux parcourus — couloir (2) — couloir septentrional du pont des Soupirs (1) — nouvelles prisons de l'autre côté du rio di Palazzo — retour au pont des Soupirs, couloir méridional (P) dont le niveau est de 40 cm plus bas que l'autre couloir, avec, à la rentrée dans le palais, un petit escalier (Q) composé de six marches — dans sa prolongation, un escalier comptant dix marches qui remplace l'ancien escalier en courbe (neuf marches, barré, mais facilement accessible) ;

(premier étage :) salles de l'Avogarie ;

(rez-de-chaussée :) les Puits, construits en deux étages — sortie, à quelques mètres de distance de l'entrée.

5. *LE PARCOURS DE CASANOVA.* a) *L'entrée aux Plombs.* Après quelques escaliers et couloirs dans les nouvelles prisons — le bâtiment situé à l'angle formé par la rive des Esclavons et le rio di Palazzo — C. a traversé le pont des Soupirs. Ce pont contient deux couloirs, l'un côté nord, l'autre côté sud. C. a passé par celui côté nord (1), qui donne, en descendant deux marches, dans une galerie étroite et très basse, longue de 13 m environ (2). Par cinq marches (non visibles sur le dessin) C. a été conduit, par l'entrée (3), dans le système d'escaliers (4 - 5 - 6 - 7).

Le visiteur, guidé par le tour officiel jusqu'à la chambre des Tortures (O), s'arrêtera ici avant de traverser le pont des Soupirs

dans le sens inverse du parcours de C. Il verra l'entrée (3), mais aussi une deuxième entrée (a), toutes deux obstruées par quelques barres de fer horizontales.

Sans faire trop d'acrobatie, on peut se glisser dans la cage d'escaliers, par l'une ou l'autre de ces deux entrées. Montant la rampe (4) par sept marches ou la rampe (b) par huit marches, on gagnera le petit palier au bout inférieur de la rampe (5). La cage d'escaliers est étroite, froide, mal aérée ; le visiteur s'inquiète un peu. Mais il continue, par la rampe (5) qui compte sept marches et la rampe (6) qui compte quatorze marches. Au bout de la rampe (6), une planche épaisse et verrouillée de l'autre côté met fin à cette excursion. On ne manquera pas de regarder la rampe (7), treize marches, d'en bas. Tout cela est resté évidemment inchangé depuis l'époque de C. En redescendant ces escaliers et avant de les quitter, on remarquera qu'ils se continuent en direction des prisons dites des Puits.

La rampe (7) se termine dans l'angle (8) au sud-ouest de la salle du conseil des Dix (F). L'angle n'est pas visible pour le visiteur qui se trouve dans la salle, à cause de sa délimitation par une paroi ovale qui n'atteint cependant pas le plafond.

C. est entré dans la pièce (9) et, par la porte (10), dans la chambre des Trois chefs du conseil des Dix (11). Nous voilà de nouveau en lieu familier, cette salle étant contenue dans le tour officiel. C. ne fait pas mention des escaliers (4) à (7).

Il y avait, du reste, une deuxième possibilité de gagner, à partir de la pièce (9), la chambre des Trois chefs (11). Il n'est pas probable que C. ait pris ce second chemin mais il vaut la peine de le considérer. Le visiteur, venant de la salle de la Boussole (G), aperçoit à sa droite, après le passage (H), une sorte d'armoire (c) ; le dessin n'en montre que la partie inférieure. Cette « armoire » ou plutôt sa partie frontale est, en vérité, une porte camouflée ; on la voit clairement de l'autre côté.

C., en faisant un petit détour, aurait donc pu passer du local (9) par la porte (d), dans le couloir (e), puis par la porte (c) dans la chambre des Trois chefs (11).

Le couloir (e), fort étroit, se termine, en se glissant entre les murs, dans le passage (f) qui est séparé du passage (H) par une paroi en bois. Le passage (f) donne, par une porte maintenant fermée, dans la salle de la Boussole (G). La porte est facile à identifier du côté de cette salle, elle est numérotée 87 B, tandis que la porte qui donne dans le passage (H) est numérotée 88.

J'ai lu quelque part que des gens soupçonnés d'un crime attendaient dans la salle de la Boussole ; si on les faisait sortir par la porte 88, ils pouvaient espérer encore, parce que cette porte les menait au Tribunal des trois chefs du conseil des Dix (11) ; si c'était la porte 87 B, ils étaient perdus, puisque la porte les conduisait aux prisons, ou aux Plombs, ou aux Puits.



Revenons au parcours de C. Celui-ci a traversé la chambre des Trois chefs (11) pour arriver à la salle dite du Chef de l'Inquisition (12). Aujourd'hui on monte dans ce local assez sobre, par un escalier de six marches.

C. dit clairement (dans le texte des *Mémoires*) : Nous « entrâmes dans une chambre, puis dans une autre ». Il en résulte qu'il a bien pris le chemin le plus direct entre les locaux (11) et (12).

Notons toutefois qu'il existe une deuxième communication entre ces locaux : on quitte la salle (11) par la porte (g) qui est le pendant de la porte camouflée (c) et se trouve dans un couloir bas et étroit. On remarque à gauche une planche qui cache quelque endroit obscur et une porte en grille de fer qui barre un escalier menant aux greniers. On parvient, par la sortie (h), dans un corridor plus large et haut qui part de l'endroit (J) situé au sommet de l'escalier des Censeurs ; on tourne à droite, on monte six marches et on entre, par la porte (13), dans la salle du Chef de l'Inquisition (12).

C'est dans cette salle que l'identité de C. fut confirmée par le secrétaire de l'Inquisition, Domenico Cavalli.

Pour arriver aux Plombs, C., par les portes (13) et (14), a monté les deux petits escaliers (15) et (16) dont il parle. Le premier d'eux est complètement obstrué aujourd'hui, en haut par une grille, en bas par la porte (14) fermée. Celle-ci se trouve immédiatement derrière la sortie (13) à gauche, en quittant la salle (12) ; elle est cachée par le battant de la porte (13).

Après la salle (12), la poursuite du parcours de C. est donc interrompue de nouveau ; l'accès aux greniers est fermé.

Y a-t-il encore quelque chose à voir sous les Plombs ?

Les constatations de Gugitz, de Samaran et d'autres casanovistes ne sont pas très encourageantes.

Les cellules, il est vrai, ont été détruites en 1797, après la chute de la république dans un assaut de vandalisme. En plus, pendant la restauration des greniers, finie en 1865, selon une inscription gravée dans le mur sud au-dessus du local (18), l'une et l'autre des traces encore observées et décrites par Zanotto, a disparu. Mais il reste toujours quelque chose à voir, grâce justement à la description laissée par Zanotto. On pourrait beaucoup reconstituer là-haut.

Après les escaliers (15) et (16), C. est entré dans les trois galeries (17) dont il parle. Elles n'existent plus ; même pas leurs traces, le plancher de ces locaux ayant été renouvelé. On doit, d'après la vague description que Zanotto donne d'un corridor de milieu, les imaginer de la façon suivante : une première galerie courte entre le sommet de l'escalier (16) et la prolongation vers le fond de la paroi (i), cette galerie parallèle à la façade ; les deux

autres galeries, partant de la première en angle droit, longeant la paroi (i). Celle-ci, d'après son état, a certainement été érigée après Zanotto.

b) *L'emprisonnement*. C. s'est vu dans un grand galetas long de douze mètres, large de quatre mètres, éclairé par « une éminente lucarne ». Ce galetas correspond parfaitement au local (18), limité par le corridor (17), la façade, le mur sud et, au fond, une paroi, disparue aujourd'hui, qui se trouvait à douze mètres de distance de la façade et parallèle à celle-ci. Le mur disparu se trouvait donc derrière la cellule (19), à la hauteur de la fin de la paroi (i). La lucarne dessinée en sa partie supérieure (j), existe toujours ; on la voit facilement du bas de la cour (la première depuis la droite). Comme Zanotto l'avait déjà précisé, les galetas ne montent pas jusqu'au toit ; par des plafonds ou des poutrages, les galetas sont séparés des greniers proprement dits qui se trouvent immédiatement sous le toit, couvert des fameuses plaques de plomb. Les cellules, situées aux galetas, n'étaient donc pas directement exposées aux grandes chaleurs causées par les plaques en saison chaude.

A peu près au milieu du galetas (18) se trouvait la cellule (19) dans laquelle C. a passé la première période de son emprisonnement. Vue de la cour, la cellule était située derrière la première paire de fenêtres rondes pratiquées dans la frise, comptées à partir du toit de la salle du Conseil majeur. Sur le dessin la première et la deuxième paire de fenêtres sont indiquées en traits interrompus. Cependant, la cellule se trouvait éloignée de plusieurs mètres des fenêtres, séparée d'elles par le devant du galetas et, selon Zanotto, par une autre plus petite cellule de forme triangulaire qui cachait les fenêtres. C. ne parlera pas, dans la suite, de cette petite cellule. Peut-être n'était-elle pas occupée pendant son séjour ?

Les descriptions de la première cellule de C., l'une fournie par lui-même, l'autre, cinquante à soixante ans après, par Zanotto, correspondent assez bien. Zanotto qui, nous l'avons vu, était peu familier avec le récit de l'évasion de C. ignorait semble-t-il l'enfermement de C. dans une première cellule située du côté ouest du bâtiment ; en tout cas, il donne la description de ladite cellule sans faire mention de C., tandis qu'il ne l'omet pas dans la description de l'autre cellule située du côté est.

C. estimait le rétrécissement de sa cellule (vers le corridor) à deux mètres environ. Zanotto le décrit comme étant de près d'un mètre. La hauteur du plafond est de 1,80 m chez C. par contre de 2,40 m chez Zanotto ; je pense que le plafond de la cellule n'était pas identique à celui du galetas.

Par rapport au troisième étage, la cellule se trouvait, comme C. nous apprend au-dessus de la salle du Chef de l'Inquisition. Une restriction doit être faite : c'est une partie de la cellule seulement qui était située au-dessus de la salle. Le reste se trouvait au-dessus de l'escalier (I). Pour réaliser son premier projet d'évasion, C. n'avait pas le choix : il devait percer le trou d'échappement sous

l'alcôve. L'alcôve, comme le dessin le montre, se trouvait au-dessus de la salle du Chef de l'Inquisition.

Zanotto a-t-il lu le récit de C. ? Non, autrement il n'aurait pas manqué de chercher les traces qui devaient nécessairement rester après le comblement du trou. C'est bien dommage qu'à cette époque personne n'y ait pensé. Une preuve possible de la première tentative de C. de s'enfuir s'est ainsi perdue. Après les réparations intervenues depuis, le plancher ou plutôt sa couche supérieure n'est plus la même.

Depuis la salle du Chef de l'Inquisition (12), le visiteur peut localiser l'endroit de la cellule et du trou dans le plancher, en se plaçant à l'angle sud-est de la salle.

Après avoir passé treize mois dans cette cellule dite « l'enfer », C. a dû changer de local, quelques heures avant l'évasion projetée, dans une situation dramatique. Il a été reconduit par deux des corridors (17) qu'il avait déjà passés lors de sa première entrée aux Plombs. Après avoir « descendu trois petits degrés », il est entré dans une « salle assez grande et très éclairée » (20). Concernant le petit escalier, sa mémoire semble l'avoir trompé ; aujourd'hui il faut monter les marches et elles sont au nombre de quatre. En fait, le niveau de la salle (20) est plus haut de 60 cm que les autres galetas. La salle a, en moyenne, treize mètres en longueur et six mètres en largeur. Sa hauteur est de 2,40 m. Elle est munie de trois fenêtres à deux battants qui donnent sur le rio di Palazzo. Par rapport au troisième étage, elle se situe en partie au-dessus du local (J) qui se trouve au sommet de l'escalier des Censeurs, à côté de la Boussole, en partie au-dessus de l'escalier qui reconduit les visiteurs des salles d'armes à l'escalier des Censeurs.

C. continue : « A son extrémité dans le coin à ma main gauche, je suis entré par une petite porte (21) dans un corridor qui avait deux pieds de large et douze de long (= 0,65 m × 4 m) et deux fenêtres grillées à ma droite par où on voyait... la ville... jusqu'au Lido. La porte du cachot était au coin de ce corridor. J'ai vu une fenêtre grillée qui était vis-à-vis d'une des deux, de sorte que le prisonnier, quoique enfermé pouvait jouir... de cette agréable perspective. »

La description est on ne peut plus claire. Vu son importance, elle est citée ici avec son contenu essentiel ; elle ne peut valoir que pour la cellule (22). S'il s'agissait de la cellule (24), Casanova aurait, par deux fois, confondu les indications de « gauche » et de « droite », ce qu'il faut exclure. En dépit de cette description précise de la situation topographique de la cellule, les casanovistes se sont arrêtés à l'idée que la prison de C. était la cellule (24). Ils se sont, à mon avis, trop fiés à la théorie de Gugitz qui, dans son œuvre *Giacomo Casanova und sein Lebensroman*, a, entre autres, reproduit une photo de la salle (20), avec une petite esquisse de la position des deux cellules. Pour lui, la cellule (24) était la prison de C., sans qu'il fournisse de preuve quelconque.

Il s'est référé au casanoviste Carlo Curiel et a vraisemblablement aussi suivi l'affirmation de Zanotto selon laquelle Casanova avait été retenu dans la cellule (24). Alessandro d'Ancona, dont nous parlerons plus loin, a mis en doute la constatation de Zanotto. Il est étonnant qu'aucun des chercheurs n'ait recouru au témoignage si clair de C. lui-même.

Gugitz et d'autres sont allés jusqu'à prétendre que seulement par la fenêtre tout à droite il était possible de voir la ville et le Lido. Il va de soi que la vue est la même à travers chacune des trois fenêtres ; il n'en peut pas être autrement, vu la petite distance entre les fenêtres, comparée aux quelques 3 kilomètres qui séparent le Lido du palais.

Si Gugitz était familier avec la situation et la configuration des locaux, il est inconcevable qu'il ait fort ironisé sur les détails de l'évasion par le toit. Manifestement il n'a donc pas examiné à fond les choses.

D'autres ont mis en rapport la possibilité de s'enfuir, à la distance entre la cellule et le toit. En lisant attentivement le texte, ils auraient vu que les prisonniers ne rompaient ni pouvaient rompre le toit à partir du plafond de la cellule.

Il faut encore éclairer un détail du passage précité. C. y parle de deux fenêtres qui se trouvaient dans le corridor, tandis qu'on ne voit qu'une seule fenêtre sur le dessin, dans le corridor derrière la porte (21). C. l'a comptée pour deux parce qu'elle a, comme les autres, deux battants.

Retenons donc que la cellule (22) était celle de C. et la cellule (24) celle de son compagnon de fuite Balbi et du comte Asquin. Dans les deux cas, il n'y a plus de doute.

Ces cellules ont été détruites comme les autres ; leurs traces étaient bien visibles pour Zanotto et en partie elles le sont aujourd'hui encore. Le cachot de C. a été reconstruit après Zanotto, mais avant 1870. A cette époque, l'administration du palais n'a évidemment pas partagé l'avis de Zanotto et a désigné la cellule (22) comme celle de C. ; contrairement à l'opinion prédominant en notre siècle, la cellule reconstruite est bien celle de C., comme j'espère l'avoir démontré.

Pour qu'elle soit une fidèle copie de l'original, la cellule reconstruite (d'après les traces décrites par Zanotto) aurait besoin de quelques modifications. Son entrée doit être déplacée de l'endroit actuel à l'angle nord-est ; à côté, c'est-à-dire vis-à-vis de la fenêtre on peut appliquer une fenêtre grillée, selon la description de C., afin d'éclairer la cellule, comme elle l'était pour C. ; enfin la hauteur doit être de deux mètres (selon Zanotto).

La cellule de C., avec onze mètres carrés de surface, était inférieure de sept mètres carrés à celle de Balbi et du comte Asquin.

Le visiteur des Plombs n'aura pas de difficulté à localiser la cellule (24), à l'aide de mon dessin. D'après C., il y avait des marches à l'entrée (k) du corridor. Aujourd'hui, le plancher se présente au même niveau sur toute son étendue.

C. a passé seulement un peu plus de deux mois dans sa nouvelle prison. Puis il réussit à s'enfuir, ensemble avec Balbi.

c) *La fuite.* C. passe par le trou dans le plafond de sa cellule (voir le dessin), se trouve sur le grenier au-dessus, se glisse à travers le trou pratiqué dans le mur de séparation (23), arrive dans le grenier au-dessus de la cellule de Balbi et descend dans cette cellule (24) par un troisième trou (voir le dessin). Tous ces trois trous avaient été faits par Balbi. C. et Balbi remontent au grenier et forcent le toit (25). En lisant attentivement le texte, on trouve que ce percement se passait sur le grenier au-dessus de la cellule (24). Ils grimpent sur le faite du palais (26).

C., seul, examine, en avançant à califourchon sur le toit vers le nord, les possibilités d'une descente. Il arrive, en surmontant la rupture (27) qui marque la séparation des bâtiments de la Justice et du Prince, et après d'autres excursions, à la hauteur du point (28), lorsqu'il aperçoit la lucarne (29).

Pour bien voir, sur place, le toit du palais, il faut monter sur le Campanile ou la tour des Cloches, ou, de l'autre côté, le dernier étage de l'hôtel Danieli.

Avant de continuer dans la description de la fuite, il faut ajouter quelques précisions.

Zanotto et d'Ancona nous informent (une inscription dans les greniers du palais du Prince confirme) qu'entre 1852 et 1854, sous la domination autrichienne, la hauteur du palais entier a été aplanie sur la ligne de la façade de la cour ou, en d'autres termes, que les combles de la partie septentrionale ont été abaissés. Suite à ces travaux — c'est une conclusion de d'Ancona — l'une et l'autre des grandes lucarnes ont été diminuées ou totalement supprimées, ceci pour moins exposer les combles aux tempêtes.

Sur une photo de la façade qui donne sur le rio, prise en 1866 et reproduite dans une œuvre sur la Venise d'autrefois, cette façade se présente donc comme aujourd'hui.

Pour revenir aux lucarnes : il existe des gravures qui datent du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et qui montrent plusieurs lucarnes sur le toit du palais disparues aujourd'hui. On trouve la reproduction d'une estampe dans l'œuvre citée *Les prisons de la République de Venise*, page 138. Une gravure de Marco Moro, dans G. Fontana : *Venezia monumentale — i palazzi* (tableau n° 3) montre la façade sur le rio, vue depuis la Canonica ; on remarque, sur le toit, trois grandes lucarnes qui n'existent plus aujourd'hui et dont celle de gauche, c'est-à-dire située vers le môle, était sans doute celle par laquelle est descendu C. Le toit lui-même n'étant pas visible — par suite de la position de l'observateur tout en bas — il n'est malheu-



reusement pas possible de localiser la lucarne scrupuleusement. L'emplacement de la lucarne (29), disparue aujourd'hui, doit s'interpréter, sur mon dessin, selon le raisonnement précédent. Ce qui est sûr, c'est qu'elle se trouvait au-dessus du local (30) et on verra confirmé ce fait par le récit de C.

Je n'ai pu déterminer la date du dessin de Moro pour le moment, il est difficile de trouver une explication de ce que le bord du toit ne montre pas la rupture dont j'ai parlé plus haut.

Il serait séduisant de choisir la lucarne (1) — la seule des grandes lucarnes qui est restée de ce côté du toit — comme celle de la descente de C. Mais elle est trop grande (longueur du toit : plusieurs mètres, chez C. : 1 m, largeur : 1 m, chez C. : 0,5 m), trop près du bord du toit et trop au sud.

Il est vrai qu'il existe des documents découverts par l'abbé Fulin, des mémoires de réparation qui se rapportent sans aucun doute aux dommages causés par C. et Balbi pendant leur fuite. L'un de ces mémoires se réfère à une « fenêtre de la lucarne de la chancellerie », certainement celle brisée par C. et on est tenté de considérer la lucarne (1) comme celle du mémoire. D'autre part, les archives de la chancellerie (d'après A. Baschet, chercheur émérite des archives de Venise) se sont étendues au-delà du local (31) vers le nord (30) ; et, de ce fait, la lucarne faisant objet du mémoire pouvait bien être située au-dessus du local (30).

Reprenons le chemin de la fuite. Balbi, à l'aide de la corde tenue par C., descend le premier par la lucarne (29). C. estime sa hauteur au-dessus du plancher du grenier (30) à dix longueurs de son bras. S'il entend par cela son avant-bras, autour duquel il a peut-être guindé la corde, la hauteur serait de cinq mètres environ. Après avoir trouvé une échelle, l'avoir traînée vers la lucarne et poussée dans celle-ci, avec toutes les circonstances dramatiques connues, C. descend lui-même dans le grenier.

L'échelle avait, selon C., douze de ses bras. Des longueurs d'avant-bras supposées, cette échelle avait toujours la respectable longueur de six mètres.

D'après C., la lucarne était située à deux tiers de la pente. Si, comme nous l'avons vu, la distance entre la lucarne et le plancher du grenier était de cinq mètres, le faite du toit se serait donc élevé à quinze mètres au-dessus du plancher. Ce qui n'était certainement pas le cas !

Même si l'obscurité provoquait une certaine surestimation des longueurs et des profondeurs, on ne peut pas les accepter. A mon avis, la hauteur de la lucarne au-dessus du plancher était au maximum de quatre mètres, la longueur de l'échelle un peu plus. Du reste, C. n'a indiqué celle-ci que dans les *Mémoires*, à un moment où il n'était peut-être plus si sûr de son souvenir.

Maintenant, après avoir pris pied, nous pouvons reconstruire le reste de la fuite sans le moindre doute.

La salle de descente (30) avait trente pas de longueur et dix de largeur (environ  $20 \times 7$  mètres), ce qui correspond aux dimensions du grenier qui était au-dessus de la salle des Quatre portes. Aujourd'hui, l'aspect du local (30) et du reste du grenier situé vers le nord se présente différemment, suite aux travaux entrepris entre 1863 et 1865. Ainsi, la porte à deux battants qui donnait dans l'endroit où C. ouvrit une fenêtre n'existe plus. Par la fenêtre il ne vit que « des précipices », les fugitifs se trouvaient à ce moment au-dessus des salles du Collège et de l'Anticollège (tout à gauche sur le dessin). Dans le texte des *Mémoires*, Casanova dit « des précipices entre des coupoles » au lieu de « des précipices » simplement. Cette précision, il aurait mieux fait de l'omettre ; à proprement parler, les coupoles se trouvaient plutôt à mi-droite de la fenêtre.

Le visiteur qui a pénétré jusque dans ces locaux ne manquera pas de s'intéresser à la plaque commémorative, qui se trouve encore plus au fond, placée en l'honneur du lutteur contre la domination autrichienne, Silvio Pellico, enfermé là-haut.

Rentré dans la salle de descente (30), C. prend un repos de quatre heures. Après son réveil, il force la porte qui donnait dans les archives (31). L'endroit des archives peut facilement être déterminé de l'extérieur à l'aide des trois grandes lucarnes qui se trouvent devant. Nous interrompons de nouveau la suite des événements.

Un jour de mars 1880, Alessandro d'Ancona, écrivain connu de son temps, faisait la vérification de l'itinéraire de C. depuis le grenier en bas, mais dans la direction inverse ; il acheva sa montée précisément dans la salle des archives (31). A ce moment, il manquait malheureusement la clef, pour pénétrer dans la salle (30) ; mais d'Ancona croyait, lui aussi, que la lucarne (1) ne pouvait être celle de la descente de C. On trouve le bref récit de d'Ancona dans son œuvre *Viaggiatori ed avventurieri*, Florence 1911/12.

Les archives n'ont qu'une seule issue (32), porte basse qui touche presque au toit ; les fugitifs descendent « un court et étroit escalier » et, après « un cabinet pour les nécessités naturelles », un autre escalier. Aujourd'hui on ne voit plus qu'un seul escalier (33), comptant quatorze marches ; le cabinet a disparu. D'Ancona a-t-il vu deux escaliers ? Il écrit : « On arrive au grenier par deux escaliers par lesquels C. précisément dit être descendu. »

C., au bout de l'autre escalier, trouve une porte vitrée (34) qui laisse l'entrée libre dans la chancellerie ducale (35). D'Ancona a encore vu la porte vitrée, disparue aujourd'hui. Par contre, la chancellerie est bien restée ce qu'elle était alors. Sa partie qui donne sur la cour, au-dessus de la salle carrée (40), se trouve à un

niveau plus haut que la partie dirigée vers le rio. Les deux sont séparées par un escalier large et court, invisible sur le dessin.

Par une fenêtre, C. dit avoir vu des recoins qu'ils a jugés appartenant à l'église ; sa mémoire l'abandonne une autre fois, les fenêtres de la chancellerie donnant droit dans la cour du palais.

Afin de sortir de la chancellerie, C. rompt et fend le bois de la porte (36). Pour ces dégâts et leur réparation aussi on a trouvé un mémoire (« ... pour avoir refait une porte... au-dessus de l'escalier de la chancellerie... »). Les documents découverts par l'abbé Fulin ont été reproduits pour la première fois par Di Giacomo, dans sa traduction en italien de la *Fuite* (*Historia della mia fuga...*, Milan 1911).

Les évadés se glissent par le trou dans la porte (36), se précipitent dans les escaliers (37) et (38), comptant quatorze et treize marches et entrent, par la porte (39), dans la salle carrée (40).

Ici, on se retrouve dans une salle comprise dans le tour de visite et on peut poursuivre, sans autre, le reste du parcours de C. En faisant le tour de la salle carrée (40) dans le sens des aiguilles d'une montre, on aperçoit successivement les quatre fenêtres par l'une desquelles C. regardait dans la cour (le dessin n'en montre qu'une partie), l'entrée de la salle des quatre portes (E), la porte du cabinet du Sage de l'écriture (m), le grand portail (41), à deux battants, de l'escalier royal et la porte (39) par laquelle C. et Balbi sont entrés (= numéro 93 dans le palais).

C. se voyant, pour le moment, sans possibilité de quitter la salle, jette un regard dans la cour. Quelqu'oisif le voit et appelle l'homme qui a les clefs. Celui-ci est choisi par la fortune d'aider à faire réussir l'évasion. Il monte, ouvre le grand portail (41) ; les deux fugitifs descendent le grand escalier : rampe supérieure (42) avec trente-quatre marches ; palier du deuxième étage (43) ; rampe inférieure (44) et (46) avec dix-huit et vingt marches, interrompue par le palier (45) de l'appartement du doge.

Ce grand escalier, appelé « escalier royal » par C., est connu aujourd'hui sous le nom d'« escalier d'Or ». Dans les commentaires de toutes les éditions de la *Fuite* et des *Mémoires*, cet escalier est confondu avec l'escalier des Géants, ce qui dérouté complètement le lecteur attentif.

Ce n'est que par la loggia du premier étage (47) que C. et son compagnon arrivent à l'escalier des Géants (48) ; ils le descendent et laissent le palais, la ville, la République derrière eux.

6. LA VISITE DES LOCAUX NON ACCESSIBLES AU PUBLIC. La visite officielle offre accès à toutes les curiosités artistiques du palais. Les quelques locaux fermés du troisième

étage et l'étage sous le toit n'intéressent pas le visiteur ordinaire. Leur insertion dans le circuit public poserait certains problèmes en raison de l'état de divers passages étroits et escaliers raides.

Mais les personnes qui expriment leur grand intérêt sont autorisées à visiter les lieux, accompagnées par un « custode ». Il faut s'adresser à l'administration qui se trouve au premier étage, vis-à-vis de l'escalier des Géants.

Le guide mène les visiteurs, par l'escalier d'Or, à la salle carrée (40) et les fait passer par la porte (39), autrement fermée. A partir d'ici, un certain parcours n'est pas obligatoire, mais je conseille aux intéressés de suivre ma description qui, elle, essaie de suivre, autant que possible, le parcours de C. dans ces locaux.

Le lecteur aura bien gardé en mémoire tout ce qui se trouve écrit dans le chapitre précédent ; je me bornerai donc à de minimes répétitions.

On va tout droit jusqu'à la porte (8) qui est fermée et on demande au guide de descendre par l'escalier (7) et (si on ne les a déjà visités d'en bas) les escaliers (6) et (5).

On remonte dans la pièce (9), et regarde attentivement les trois portes fermées (10), (c) et (f) qu'on a déjà vues depuis l'autre côté.

Par les escaliers (n), quatorze marches et (o), treize marches, on arrive à la chambre du Tourment (p), éclairée par une grande fenêtre à deux battants. Cette fenêtre (q), appliquée tout en haut, est bien visible depuis la cour. Une photographie de la chambre du Tourment se trouve dans le livre de Franzoj.

On est, à ce moment, précisément au-dessus de la chambre des Trois chefs (11).

Par la porte (r) on entre dans la pièce (s), séparée en partie par la paroi (i) du grenier (18) qui contenait la première cellule de C. La pièce est éclairée par deux petites fenêtres rondes.

En tournant à gauche, côté rio, on arrive au sommet de l'escalier (16), par lequel C. est monté. On descend l'escalier (quatorze marches) et l'on se trouve sur le petit palier qui sépare l'escalier (16) des escaliers (15) et (t). L'escalier (15) que C. a monté est inaccessible, fermé par une grille en fer. On se trouve au-dessus du couloir situé entre les entrées (g) et (h).

L'endroit est assez ténébreux, mais on peut prudemment descendre les quelques douze marches de l'escalier (t). On est alors devant la porte fermée (u) qui donne dans le local (J), situé entre la salle de la Boussole et le sommet de l'escalier des Censeurs. Cette porte, munie d'une plaque avec le numéro 86, servait d'unique entrée aux greniers aux temps de Zanotto.

On regagne la pièce (s) et l'on peut, si l'on veut, descendre les escaliers (v) et (w), treize et quatorze marches — l'escalier (w) n'est dessiné qu'en partie. On se heurte au couloir situé entre les entrées (g) et (h).

En remontant, on se dirige vers la partie (18) du grenier.

On se met à environ 5 m de distance de la façade de la cour et l'on se trouve au centre de la première cellule de C., dont on voit sur le plafond, avec un peu d'attention, la trace d'une paroi. On laisse libre cours à son imagination — le local est on ne peut plus nu aujourd'hui.

La salle (20) est mieux éclairée et présente plus de points de repère. On regarde la reconstruction de la cellule de C. (22), les traces (au plafond) de la cellule de Balbi (24) et on jouit, comme C., de la vue sur la ville et le Lido par la fenêtre tout à gauche.

Par la porte (x) on entre dans un local sobre (y) qui contenait, d'après Zancotto, deux autres cellules. Il se trouve exactement au-dessus de la Boussole.

On rentre dans la pièce (s). Par un escalier on peut monter sur le grenier proprement dit et examiner le toit.

Retournant par la chambre du Tourment (p) on se rend, sans descendre les escaliers (o) et (n), à l'escalier (33) ; on le monte et l'on examine la salle (31) et la lucarne (1). On peut continuer la reconnaissance jusqu'au fond des combles, au nord et se faire montrer le panneau en mémoire de Silvio Pellico.

Après avoir redescendu l'escalier (33), on visite la chancellerie supérieure (35), intéressante par les armoiries de tous les chanceliers qui ornent les parois. Par la sortie (36) on gagne les escaliers (37) et (38). Les portes à côté du petit palier entre ces deux escaliers et en bas de l'escalier (38) donnent dans de petites pièces destinées autrefois aux secrétaires de différents services.

Le circuit est fini, on rentre par la porte (39) à salle carrée (40).

7. *REMARQUE FINALE.* Les traces de C. dans le palais des Doges sont maintenant fixées sur le plan. Qu'elles le restent également dans le Palais, c'est dans l'intérêt de l'administration qui, on l'espère, ne changera rien à l'état actuel des locaux aux derniers étages.

Il n'est pas exclu que soient trouvés un jour des plans de réparation dans les parties nord (1852 à 1854) et sud (1865) du palais. A l'aide de ces plans il sera alors possible de reconstituer la configuration des anciens locaux des archives et surtout de fixer encore plus exactement l'endroit de la lucarne qui a permis à C. de descendre du toit.

Cependant il ne faut pas demander trop ; il est déjà plus qu'étonnant que tant de témoins précieux du séjour de C. dans le palais et de son évasion se soient conservés jusqu'à nos jours.